

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA



Créée le 11 juin 1948, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso est l'institution publique habilitée à représenter les intérêts du secteur privé auprès des pouvoirs publics.

Son dynamisme et son exemplarité sont cités au plan international, notoriété qu'elle doit aux fruits de ses efforts inlassables pour la croissance économique, mais aussi aux défis qu'elle s'est imposée depuis sa création de faire de l'enclavement du Burkina Faso un atout et non une contrainte pour son développement.

C'est ainsi que la CCI-BF, pour améliorer son efficacité, a entrepris l'élaboration, pour la deuxième fois de son histoire, d'un plan de mandature 2007-2012 en se fondant sur l'importance, désormais traditionnelle, de l'adoption d'une politique de cadrage stratégique de ses activités. Une quarantaine de projets, d'un budget de près de 35 milliards de fcfa (53 millions d'euros) seront ainsi réalisés.

LE PLAN DE MANDATURE 2007-2012

Le plan de mandature a été élaboré en tenant compte des principes ci-après :

- La prise en compte des leçons et recommandations de la mise en œuvre du plan de mandature 2002-2007 ;
- Son insertion dans le cadre des conventions régionales et internationales ;
- L'évolution de l'environnement socio-économique, politique et institutionnel du secteur privé burkinabè ;

Il s'articule autour des six (06) axes stratégiques suivants :

Axe 1 : La CCI-BF, porte-parole du monde économique pour assurer le développement du pays.

Axe 2 : La CCI-BF, pôle majeur d'intelligence économique.

Axe 3 : La CCI-BF, outil d'accompagnement des entreprises.

Axe 4 : La CCI-BF, acteur de renforcement des compétences des opérateurs économiques.

Axe 5 : La CCI-BF, acteur stratégique de la gestion et du développement des infrastructures d'appui au commerce, à l'industrie, aux services et à l'artisanat.

Axe 6 : La CI-BF, acteur d'accompagnement de proximité des opérateurs Economiques dans toutes les régions du Burkina Faso.



Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso

1, avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01

Téléphone (226) 50 30 61 14/15 - Fax (226) 50 30 61 16

Email : ccia-bf@ccia.bf - Site internet : www.ccia.bf